



Conseil économique et social

Distr. limitée
14 juin 2024
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Soixante-quatrième session

New York, 13 mai-14 juin 2024

Projet de rapport

Rapporteur : M. Noel M. Novicio (Philippines)

Additif

Questions relatives au programme : projet de budget-programme pour 2025

[Point 3 a)]

Programme 24

Communication globale

1. À sa 8^e séance, le 16 mai 2024, le Comité a examiné le programme 24 (Communication globale) (projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023) [[A/79/6 \(Sect. 28\)](#)].

Débat

2. Les délégations ont exprimé leur satisfaction et leur soutien concernant le mandat du Département de la communication globale et le travail qu'il effectuait pour sensibiliser à l'action et aux idéaux de l'ONU, y compris les efforts du Département pour sensibiliser le public au Programme de développement durable à l'horizon 2030, promouvoir le multilinguisme et lutter contre les discours de haine, la désinformation et la désinformation.

3. Une délégation s'est félicitée de l'accent thématique mis par le Département sur le développement durable, les changements climatiques, la paix et la sécurité et les droits humains. Une délégation a également exprimé son soutien à l'achèvement de projets thématiques, à la fourniture de services d'information et à l'augmentation de la disponibilité des ressources officielles en ligne.

4. Plusieurs délégations ont souligné qu'il importait de promouvoir le multilinguisme et l'égalité de traitement et de représentation des six langues officielles de l'ONU et ont apprécié l'accent mis par le Département sur ce domaine.



Le rôle important joué par le réseau des centres d'information des Nations Unies dans la promotion du multilinguisme a également été souligné par certaines délégations.

5. Une délégation a fait remarquer que le multilinguisme était un principe fondateur de l'ONU et que tous les services d'information des Nations Unies devraient considérer le multilinguisme comme une de leurs tâches principales. La même délégation a attiré l'attention sur le fait que les ressources en ligne n'étaient pas systématiquement traduites et interprétées dans les six langues officielles de l'ONU et souligné que les ressources disponibles sur le site Web de l'ONU (www.un.org) et la télévision en ligne des Nations Unies n'étaient complètes qu'en anglais, ce qui allait à l'encontre du respect du principe de multilinguisme et empêchait un accès plus large à différents publics du monde entier. Une autre délégation s'est félicitée des efforts déployés par le Département pour améliorer l'accès à la télévision en ligne des Nations Unies et aux services d'information des Nations Unies.

6. Une délégation a rappelé que les résolutions de l'Assemblée générale sur le multilinguisme étaient examinées tous les deux ans et que la version la plus récente avait été adoptée par l'Assemblée en juin 2022. La même délégation a demandé des informations et les dernières nouvelles concernant le projet de résolution qui serait examiné par l'Assemblée en 2024.

7. En ce qui concerne l'intégrité de l'information, plusieurs délégations ont exprimé leur satisfaction et leur soutien quant au travail entrepris par le Département pour instaurer la confiance du public mondial et pour fournir des informations exactes, impartiales, nuancées et objectives en temps voulu. Certaines délégations se sont félicitées des mesures prises par le Département pour lutter contre la désinformation et la désinformation, la xénophobie, les préjugés et les discours de haine.

8. Une délégation a estimé que les problèmes liés aux discours de haine, à la désinformation et à la désinformation étaient de plus en plus nombreux et qu'ils présentaient des risques pour le personnel travaillant dans les opérations et les missions des Nations Unies dans le monde entier. La même délégation a exprimé son soutien au travail entrepris par le Département de la communication globale en coopération avec le Département des opérations de paix pour lutter contre la désinformation et la désinformation dans le cadre du maintien de la paix et a pris note de la « Semaine de la protection des civils » qui allait avoir lieu et au cours de laquelle une manifestation serait organisée sur les effets néfastes sur les civils de la désinformation, de la désinformation et des discours de haine.

9. Une autre délégation a estimé que les problèmes liés à la fracture numérique et aux inégalités croissantes avaient eu des incidences négatives sur le paysage de l'information et généré un accès inégal à des informations fiables et multilingues en temps utile. La même délégation a demandé au Département de redoubler d'efforts pour lutter contre la désinformation, la désinformation, l'infox et les discours de haine et noté que l'élaboration de principes mondiaux pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, en consultation avec les États Membres, méritait une attention prioritaire.

10. Certaines délégations ont accueilli avec satisfaction l'initiative prise par le Département pour élaborer des principes mondiaux en matière d'intégrité de l'information. Une délégation a dit être favorable à ce que ces principes se traduisent par des résultats et améliorations tangibles. Une autre délégation a remercié le Département pour avoir tenu un processus de consultation ouvert et inclusif sur les principes mondiaux avec toutes les parties prenantes, notamment les États Membres, le secteur privé et la société civile. Une autre délégation a estimé que les travaux

entrepris en vue de l'élaboration de ces principes n'étaient pas transparents et soulevaient de nombreuses questions parmi les États Membres.

11. Les délégations ont posé des questions sur les travaux entrepris par le Département en ce qui concerne l'intégrité de l'information et la lutte contre les discours de haine, la mésinformation et la désinformation. Une délégation a demandé que le Secrétariat explique plus en détail comment il avait été rendu compte de l'action du Département dans ce domaine dans le plan-programme pour 2025. La même délégation a demandé des éclaircissements sur le rôle joué par les centres d'information des Nations Unies et les autres services du système des Nations Unies chargés de la communication dans la conduite et l'orientation des efforts déployés par l'Organisation pour promouvoir l'intégrité de l'information. La délégation a encouragé le Département à entreprendre une évaluation globale des moyens de renforcer et de compléter les capacités en matière d'intégrité de l'information dans l'ensemble du système.

12. Une délégation a demandé des informations sur les difficultés rencontrées par le Département pour ce qui est de faire en sorte que les messages de l'ONU inspirent confiance et de lutter contre la mésinformation et la désinformation. Une autre délégation a demandé l'avis du Secrétariat sur la manière dont de nouvelles innovations technologiques pourraient contribuer à la distribution d'informations par les services mondiaux d'information des Nations Unies et aux efforts de lutte contre la mésinformation et la désinformation.

13. Des délégations ont posé des questions sur la stratégie générale du Département. Une délégation a demandé des informations concernant l'incidence de l'évolution du paysage des médias sociaux sur le travail et la stratégie du Département, ainsi que les risques et possibilités découlant potentiellement de l'utilisation de l'intelligence artificielle. La même délégation a demandé des éclaircissements sur la question de savoir si le Département évaluait la visibilité globale de l'ONU auprès du public, et a demandé des informations supplémentaires sur la manière dont le Département mesurait ces tendances parmi les parties prenantes cibles et sur l'évaluation actuelle de l'image de l'ONU auprès du public.

14. Une délégation a rappelé le paragraphe 28.7 sur les partenariats et noté les références à la coopération entre le Département et un ensemble de partenaires, notamment de la société civile, du monde universitaire, des médias et du secteur privé. La même délégation a demandé des informations supplémentaires sur les partenaires avec lesquels une telle coopération était mise en œuvre.

15. Plusieurs délégations ont exprimé leur soutien aux dispositions prises par le Département pour promouvoir l'inclusion et l'accessibilité. Une délégation a noté les efforts déployés par le Département pour convertir les communications en formats accessibles, notamment en braille, en enregistrements audio et en vidéos en langue des signes, ainsi que dans plus de 150 langues locales. La même délégation s'est également félicitée de l'importance accordée par le Département à la prise en compte des questions de genre dans les activités opérationnelles, les produits et les résultats, et a estimé que la représentation des femmes dans les communications, tous produits médiatiques confondus, était essentielle pour l'autonomisation des femmes, la promotion de l'égalité des genres et la réalisation des objectifs de l'Organisation. La délégation a estimé que l'accent ainsi mis sur l'inclusion jouait également un rôle central dans la lutte contre la propagation de la mésinformation et de la désinformation.

16. Une délégation a demandé au Département d'accroître la représentation des femmes et des jeunes dans le contenu des sites Web. Une autre délégation a rappelé le paragraphe 28.10, sur le fait d'assurer une présence équilibrée des femmes et des

hommes dans l'ensemble des produits, campagnes, manifestations et activités du Département, et de broser un portrait multidimensionnel de chacune des personnes qu'il mettait en lumière. La même délégation a exprimé son plein soutien à la représentation égale des femmes et des hommes dans les travaux de l'Organisation, tout en estimant que la promotion de la prise en compte des questions de genre ne devrait pas devenir un élément déterminant des travaux et des programmes de l'Organisation dans leur ensemble.

17. Les délégations ont noté l'importance de la diversité linguistique et géographique dans les activités du Département. Une délégation a demandé des éclaircissements sur les efforts actuellement entrepris par le Département à cet égard, tout en estimant qu'il était nécessaire d'examiner les politiques et les pratiques dans l'ensemble des organismes des Nations Unies pour déterminer si les politiques existantes avaient une incidence sur les membres du personnel d'une race ou d'une origine ethnique ou nationale particulière.

18. En ce qui concerne le sous-programme 1 (Services relatifs aux campagnes et aux opérations dans les pays), les délégations ont accueilli avec satisfaction le travail accompli par le Département pour fournir des communications de crise fiables, activer les cellules de communication de crise et assurer la coordination des communications dans l'ensemble du système des Nations Unies. Une délégation a également remercié le Département pour le travail de communication de crise qu'il avait mené à Gaza, au Soudan et en Ukraine. Les délégations ont également exprimé leur soutien aux campagnes de communication menées par le Département sur le Programme 2030, dans le cadre du Sommet sur les objectifs de développement durable, organisé en 2023, et dans la perspective du Sommet de l'avenir, qui se tiendrait en septembre 2024.

19. Une délégation a demandé des éclaircissements sur le paragraphe 28.22 (sous-programme 1), qui mentionnait la création d'un nouveau site Web dans le domaine de la paix et de la sécurité en 2024. La même délégation a demandé des informations sur les mandats en vertu desquels les activités dans ce domaine avaient été autorisées.

20. En ce qui concerne le sous-programme 2 (Services d'information), les délégations ont salué les efforts déployés par le Département pour utiliser la communication numérique multimédia afin d'atteindre différents publics du monde entier sur différentes plateformes. Une délégation a remercié le Département pour son travail sur les sites Web de l'ONU, sa couverture des séances plénières de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social dans les six langues officielles de l'ONU et ses archives photographiques et audiovisuelles.

21. Une autre délégation a demandé des éclaircissements concernant la figure 28.VI (sous-programme 2), sur la raison pour laquelle le résultat escompté pour 2025 était inférieur au résultat escompté pour 2024. La même délégation a rappelé le tableau 28.3, qui relève du même sous-programme, et a demandé des informations sur les progrès accomplis pour assurer la couverture des réunions des Nations Unies et publier des communiqués de presse dans les six langues officielles de l'ONU.

22. En ce qui concerne le sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir), une délégation a salué l'approche stratégique et rationnelle du Département en matière de partenariats, estimant qu'une telle approche renforçait la capacité du Département à cibler un public plus large et à lui transmettre son message. Une autre délégation a noté que, selon le paragraphe 28.43 a), dans le cadre du même sous-programme, le Département prévoyait de mener des activités de sensibilisation auprès d'un large éventail d'établissements universitaires, d'étudiants et d'éducateurs, et a demandé des éclaircissements sur les établissements d'enseignement avec lesquels le Département prévoyait de travailler.

23. Une autre délégation a noté les activités du sous-programme 3 liées à l'organisation de programmes de sensibilisation à l'Holocauste, avec un accent particulier mis sur les jeunes, et a souligné le rôle éducatif joué par l'ONU pour ce qui est de mieux faire connaître l'Holocauste aux générations futures. La même délégation a noté que la résolution [76/250](#) de l'Assemblée générale sur la négation de l'Holocauste n'était pas prise en compte dans le projet de plan-programme pour 2025 et a demandé un complément d'information sur les activités du programme de sensibilisation à l'Holocauste de l'ONU, dans le contexte de la négation et de la déformation des faits de l'Holocauste.

24. Une délégation a souligné l'importance du sport dans la promotion des valeurs de l'ONU. Rappelant le résultat 1 du sous-programme 3, relatif à l'initiative « Football for the Goals », la même délégation a demandé si d'autres sports que le football avaient été exploités dans le passé, ou s'il était prévu de les exploiter, pour de telles initiatives de sensibilisation.

Conclusions et recommandations

25. **Le Comité a recommandé, conformément à la résolution [78/244](#) de l'Assemblée générale, que celle-ci ou sa grande commission ou ses grandes commissions chargées de l'exécution des mandats correspondants examinent à la soixante-dix-neuvième session, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Planification des programmes », le plan-programme relatif au programme 24 (Communication globale) du projet de budget-programme pour 2025.**